

Conseil Municipal du 12 février 2024

à 18h00

N°ordre 19
N° identifiant 2023-0293

Titre Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le domaine de la démocratie, de la citoyenneté et du fonctionnement institutionnel

Rapporteur(s) M. Christian MICHOT
Vincent GATEL
Date de la convocation 31/01/2024

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Coralie BREUILLÉ-JEAN

PJ.
Tableau de subventions

Membres en exercice 53
Quorum 27

Présents	40	Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoints M. Frankie ANGEBAULT - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - Mme Julie FONTAINE - M. Bouziane FOURKA - M. Aloïs GABORIT - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - Mme Myriam MARCIL - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET Conseillers municipaux
----------	----	---

Absents	3	Mme Béatrice BEJANIN - M. Alain CLAEYS - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux
---------	---	---

Mandats	10	<u>Mandants</u> Mme Samira BARRO-KONATÉ Mme Isabelle CHÉDANEAU M. Rafael DOS SANTOS CRUZ Mme Alexandra DUVAL M. Jean-Louis FOURCAUD M. Didier LONGUEVILLE M. Amir MISTRIH Mme Chantal NOCQUET Mme Sylvie SAP Mme Lucile VALLET	<u>Mandataires</u> Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN M. Anthony BROTTIER Mme Hélène PAUMIER Mme Julie FONTAINE M. Robert ROCHAUD Mme Solange LAOUDJAMAÏ M. Théo SAGET M. Stéphane ALLOUCH M. Pierre-Étienne ROUET M. François BLANCHARD
---------	----	--	---

Observations	L'ordre des délibérations est le suivant : 1 à 42 Retour d'Anthony BROTTIER (mandataire d'Isabelle CHÉDANEAU). Est intéressée à titre personnel, Claude THIBAUT (Comité de quartier des Trois cités).
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources
------------------	--

La ville de Poitiers s'engage pour une confiance renouvelée en la démocratie et en l'institution municipale. Elle souhaite ainsi **donner une place importante aux habitantes et habitants dans la vie démocratique locale, construire les conditions de la confiance entre les citoyens et l'institution municipale, et développer une culture du débat public à l'échelle de la Ville.**

Dans ce cadre, la Ville a pour ambitions de renforcer les dispositifs de participation citoyenne existants, d'innover pour développer le pouvoir d'agir de toutes et tous, d'améliorer sa politique de redevabilité vis-à-vis des citoyennes et des citoyens, et de soutenir tous les acteurs qui contribuent à ces objectifs.

Corollaires indispensables de la vitalité démocratique, la vitalité associative, et la politique d'accueil sont également fortement soutenues : ainsi, la ville de Poitiers s'engage pour le soutien à l'engagement associatif dans sa diversité, pour l'accueil de toutes et tous, fidèle à des valeurs humanistes d'hospitalité, d'entraide, et de coopération.

Cet engagement se traduit par un soutien affirmé aux associations œuvrant dans les champs suivants :

- vie citoyenne et animation locale (comités de quartier...),
- ville accueillante,
- devoir de mémoire.

Par ce soutien, à hauteur de 90 350 € pour 17 subventions, la ville de Poitiers souhaite accueillir respectueusement l'ensemble de ses habitantes et habitants, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, et permettre à chaque poitevine, chaque poitevin, de pouvoir prendre part à la vie de la cité, ainsi qu'au débat public.

Vie citoyenne et animation locale

Grâce à leur engagement au quotidien pour le vivre ensemble au sein des quartiers de Poitiers, les associations d'habitants ainsi que les comités de quartier des Trois Cités, de Saint-Éloi, de Poitiers Sud, du Pont Neuf et du Pâtis offrent aux habitants de Poitiers la possibilité de participer à la vie de leur quartier, tout en profitant de nombreuses animations favorisant les liens de proximité au sein de ces quartiers. C'est pourquoi la Ville de Poitiers apporte son soutien à l'ensemble de ces associations (9 subventions, pour un montant total de 17 400 €). A noter en particulier cette année, la Ville soutient notamment :

- l'association Montmidi Multiactivités qui souhaite contribuer au projet de la nouvelle école maternelle Montmidi en créant cette année des mangeoires, nichoirs et hôtels à insecte, en coordination avec l'architecte,
- la nouvelle Association de la Villa des Prés Mignons, qui a sollicité une subvention en soutien aux chantiers participatifs bénévoles qui vont permettre de démarrer la réhabilitation de la villa.

Par ailleurs, par son soutien aux associations « Voix publiques » et « Raisons d'agir », la Ville entend favoriser le débat public sur des sujets de sociétés intéressants l'ensemble de ses habitants (2 associations, pour un montant total de 8 000 €).

Ville accueillante

En juillet 2018, le Conseil constitutionnel a consacré le principe de fraternité mettant fin au délit de solidarité. S'appuyant sur cette décision, la politique d'hospitalité menée par la municipalité a défini comme objectif prioritaire la mise à l'abri de familles exilées avec des enfants scolarisés dans les écoles de Poitiers. La Ville renforce ainsi son soutien aux deux associations « 100 pour 1 – Vienne » et « 100 pour 1 – Grand Poitiers » pour un montant total de 60 000 €.

Dans la même perspective, la Ville de Poitiers reconduit son soutien à l'association APAPTIF qui offre un accompagnement personnalisé et gratuit aux adultes non francophones dans leur apprentissage du français, avec des cours adaptés aux besoins et aux objectifs de chaque apprenant (subvention de 3 900 €).

Par ailleurs, la ville de Poitiers renouvelle également son soutien à l'association Accueil des villes françaises (AVF) pour 500 €.

Mémoire

La ville de Poitiers apporte par ailleurs son soutien aux associations œuvrant dans le domaine du devoir de mémoire (deux associations, pour un montant total de 550 €).

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet, notamment les conventions dont le modèle est annexé à la délibération n° 2022-0037 du Conseil municipal du 7 mars 2022
- d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.

POUR	50		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Coralie BREUILLÉ-JEAN



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Mise en ligne le	16 février 2024		
Date de réception en préfecture	16 février 2024	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20240212-183972-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	

Subventions proposées au vote du Conseil Municipal du 12 février 2024 - Délibération N°2023-0293

Nb tiers 16	NOM D'USAGE Siret	DESCRIPTION	Subventions indirectes N-1	Montants de l'action accordés sur l'exercice N-1	Montants total accordés sur l'exercice N-1	Montants déjà accordés sur l'exercice N	Montant de l'action proposée au vote	Montant total année N (toutes délibération confondues)	Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure N° de dossier
COMMISSION DEMOCRATIE ET FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL (CDFI)									
Citoyenneté, vie associative									
1	VOIX PUBLIQUES FESTIVAL DES AGITATEURS DE SENS 49862056600014				1 000 €		2 500 €	2 500 €	
	Demande : 3 200 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	le thème retenu : « Regards sur images ». Rôle de l'image dans notre quotidien, détournement et interprétation, poids des influenceurs des réseaux sociaux, image de soi, ... tous ces points seront traités lors du festival selon diverses interventions avec le concours de scientifiques, philosophes, historiens, écrivains, artistes et selon des formes très variées allant de la table ronde aux concerts.		1 000 €			2 500 €		/424.1/65748/0/1800 01/06/23 - 30/09/24 00037530
2	FRANCE BENEVOLAT VIENNE 80366973800020				1 000 €		1 700 €	1 700 €	
	Demande : 1 200 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	France Bénévolat s'engage à investir ces divers dispositifs "passport bénévolé", "bénévolat & Parcours pénal", "Handi CAP Engagement", "Témoign'âges croisés" afin de développer l'engagement associatif auprès de multiples publics.		500 €			1 200 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036944
	Demande : 1 500 € AFFECTEE Renouvellement	cette subvention est dédié à la sensibilisation de nouveaux bénévoles au milieu associatif : - Présentation du bénévolat - Présentation du passeport bénévolé - Présentation des Associations et de leur objet. - Echange avec les futurs bénévoles et le tissu Associatif - Accompagnement des projets inter-Associatifs.		500 €			500 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036945
3	RAISONS D'AGIR 50443571000018				5 500 €		5 500 €	5 500 €	
	Demande : 6 000 € AFFECTEE Renouvellement	Festival traite d'un sujet d'actualité : sport, corps et politique en vue des JO. il a lieu du 3 au 6 avril 2024 dans divers lieux de la ville ((Auditorium Ste Croix, Maison des étudiants, TAP Castille). Etudiants, lycéens, chercheurs, des artistes, des personnalités connues pour leur engagement dans le domaine des activités physiques coopératives et des politiques d'éducation populaire sont les acteurs et publics de ce festival.		5 500 €			5 500 €		/424.1/65748/0/1800 01/09/23 - 30/06/24 00037879
Démocratie, Vie de quartiers									
4	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES (A.V.F.) POITIERS 30988083900043			VdP : 13 142 €			500 €	500 €	
	Demande : 750 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	Accueil nouveaux arrivants sur la ville en proposant des ateliers, des espaces de rencontre et de connaissance du réseau associatif local.					500 €		/424.1/65748/0/1800 01/06/23 - 30/04/24 00037034
5	AMICALE DU PATIS 80786704900015				500 €		500 €	500 €	
	Demande : 500 € AFFECTEE Renouvellement	L'Amicale du Patis sollicite le soutien de la ville dans l'organisation de son vide grenier et notamment pour absorber le coût de l'ouverture de compteur électrique.		500 €			500 €		/424.1/65748/0/1800 01/05/24 - 01/05/24 00037164
6	ASSOCIATION DE LA VILLA DES PRES MIGNONS 92328781700012			VdP : 1 862 €			3 000 €	3 000 €	
	Demande : 5 000 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	L'association sollicite le soutien de la ville pour développer des chantiers participatifs bénévoles afin de démarrer la réhabilitation la villa des Prés-Mignons à Poitiers sud. Elle anime également des temps festifs autour de la villa tout au long de l'année pour faire vivre la maison et ses abords le temps des travaux.					3 000 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036721
7	COMITE DE QUARTIER : AUTOUR DU PONT NEUF 49277504400018			VdP : 5 248 €		2 000 €	2 000 €	2 000 €	
	Demande : 2 050 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Le comité poursuit ses activités telles voyages, randonnées. Il publie 2 journaux par an à 2500 exemplaires afin d'informer les habitants de la vie du quartier.		2 000 €			2 000 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036851
8	COMITE DE QUARTIER DE SAINT ELOI 49263383900021				5 800 €		5 500 €	5 500 €	
	Demande : 6 000 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Le comité outre la gestion du journal et de la fête de quartier, s'implique auprès de publics jeunes, personnes âgées à travers des manifestations spécifiques. Il a également une démarche solidaire auprès du Secours Populaire et investit en 2024 pour l'achat de gobelets durables afin de limiter les déchets plastiques.		5 300 €			5 500 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00037394
9	COMITE DE QUARTIER DES TROIS CITES 49259253000017				4 800 €		2 000 €	2 000 €	

Subventions proposées au vote du Conseil Municipal du 12 février 2024 - Délibération N°2023-0293

Nb tiers 16 Nb dossiers 17 Montant total proposé 90 350 €	NOM D'USAGE Siret	DESCRIPTION	Subventions indirectes N-1	Montants de l'action accordés sur l'exercice N-1	Montants total accordés sur l'exercice N-1	Montants déjà accordés sur l'exercice N	Montant de l'action proposée au vote	Montant total année N (toutes délibérations confondues)	Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure N° de dossier
COMMISSION DEMOCRATIE ET FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL (CDFI)									
	Demande : 5 000 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Le comité de quartier sollicite cette subvention pour l'organisation de ses principales activités : journal de quartier (4 parutions annuelles à 5200 exemplaires) , fête de quartier, vide-grenier, Abeilles.		3 800 €			2 000 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00037185
10	COMITE DE QUARTIER VIVRE A POITIERS SUD 49343234800024		VdP : 241 €		2 700 €		2 200 €	2 200 €	
	Demande : 2 565 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	L'essentiel de la demande concerne les trois actions phare du comité de quartier à savoir le journal et la fête de quartier, le vide grenier ainsi qu'une nouvelle implication de l'association dans la journée "Surdicécité".		2 700 €			2 200 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00036903
11	MONTMIDI MULTI ACTIVITES 51147167400016						500 €	500 €	
	Demande : 1 200 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	L'association développe un atelier bois et cette année des mangeoires, nichoirs, hôtel à insectes vont être créés pour la nouvelle école maternelle Montmidi (en coordination avec l'architecte. Par ailleurs l'association porte un évènement telle la rando gourmande organisée à l'échelle du quartier.					500 €		/424.1/65748/0/1800 2024 00037661
Devoir de mémoire									
12	FEDERATION NATIONALE DES DEPORTES ET INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES - SECTION DE POITIERS 49353060400013				350 €		350 €	350 €	
	Demande : 400 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Organisation de la participation aux différentes cérémonies et concours de la Résistance auprès des élèves		350 €			350 €		/024.M57/65748/0/1100 2024 00037439
13	SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE 34200649100019						200 €	200 €	
	Demande : 200 € FONCTIONNEMENT Nouvelle demande	Permet de subvenir aux dépenses occasionnées par l'achat de timbres, de photocopies et de services pour l'information de nos sociétaires (la plupart ne possédant pas d'internet et de moyens de communications modernes).					200 €		/024.M57/65748/0/1100 31/03/23 - 31/03/24 00037920
Ville accueillante									
14	APAPTIF 34861733300052				3 900 €		3 900 €	3 900 €	
	Demande : 3 900 € FONCTIONNEMENT Renouvellement	Cette subvention représente un soutien financier visant à couvrir les coûts de location d'un espace utilisé par l'association. Ce local revêt une double utilité : il sert à la fois de ressource documentaire pour les bénévoles et de lieu d'apprentissage de la langue française. L'APAPTIF offre un accompagnement personnalisé et gratuit aux adultes non francophones dans leur apprentissage du français. Les cours sont adaptés aux besoins et aux objectifs de chaque apprenant.		3 900 €			3 900 €		/428/65748/0/DSAD 2024 00037415
15	CENT POUR UN - GRAND POITIERS 88875382900017		VdP : 4 080 €		24 000 €		30 000 €	30 000 €	
	Demande : 30 000 € AFFECTEE Renouvellement	La municipalité renforce son engagement en faveur de l'association 100pour1 Grand Poitiers en lui attribuant une subvention. Ce financement est destiné à faciliter l'hébergement d'au moins trois familles, dont les enfants fréquentent les écoles de la ville. Ces familles bénéficient également d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets de vie et dans leurs démarches quotidiennes. De plus, ce soutien financier vient appuyer les efforts des comités de parents d'élèves, qui se montrent particulièrement attentifs à la situation de ces familles.		24 000 €			30 000 €		/428/65748/0/DSAD 2024 00038110
16	CENT POUR UN VIENNE 83884080900027		VdP : 7 140 €		30 000 €		30 000 €	30 000 €	
	Demande : 30 000 € AFFECTEE Renouvellement	Grâce à l'action de l'association "100 pour 1" Vienne, initiative originale développée dans le sillage d'Emmaüs, de nombreuses familles avec enfants vivant dans la rue ont d'ores et déjà trouvé un toit. L'aide accordée permettra à 5 familles avec enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Poitiers, de disposer d'un logement stable pour qu'elles puissent se reconstruire sur les différents volets (administratifs, apprentissage de la langue, lien social, suivi d'une scolarité, etc.).		30 000 €			30 000 €		/428/65748/0/DSAD 2024 00037337